

APPEL À PROJET

ŒUVRE D'ART PUBLIQUE INTÉRIEURE pour l'édifice de la BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE de SAINT-ROCH-DES-AULNAIES



Description du projet et concept

L'aménagement actuel de la *Bibliothèque des Aulnaies* remonte à 2019. Le réaménagement du second étage a permis d'avoir un bel espace polyvalent utilisé par les comités, la bibliothèque municipale, et par les organismes et la population en général, comme salle de réunion ou encore comme local pour la tenue d'activités socio-culturelles variées (conférences, ateliers de création, etc.). Cet espace culturel a été inauguré en 2024.

L'élimination des anciennes cloisons de cet étage a permis de créer un grand espace lumineux et dégagé, avec notamment un beau volume en hauteur dans le hall d'entrée de l'édifice, emplacement idéal pour l'installation d'une œuvre d'art publique. L'œuvre choisie viendra distinguer ce lieu de rencontre et de diffusion culturelle.

Ce projet est une initiative du Comité de la culture et du patrimoine de Saint-Roch-des-Aulnaies, en collaboration avec le Comité de la bibliothèque. Il a été proposé à la Municipalité d'inclure dans le projet de réaménagement du second étage de l'édifice l'intégration d'une telle œuvre, sur la thématique du livre : objet qui représente bien le passage entre « *le savoir qui y est figé et la connaissance qui est toujours dynamique* ».

Le projet consiste donc en la création et l'installation permanente d'un mobile ou d'une œuvre suspendue dans le hall d'entrée de l'édifice et qui pourrait comporter, par exemple, la réutilisation de livres usagés.

Objectifs et thématique

- Doter l'édifice abritant la Bibliothèque des Aulnaies d'une œuvre contemporaine, audacieuse, parlante et harmonieuse;
- Susciter l'intérêt des citoyennes et des citoyens pour cet espace, ce lieu voué à la rencontre et à la culture;
- Célébrer par une œuvre concrète cet objet qu'est le livre, en l'utilisant de manière insolite et en le confirmant parmi les sources originelles du savoir, même dans un monde de plus en plus virtuel.

Budget

Une enveloppe budgétaire de **4 500 \$** est réservée pour la conception, la production, les matériaux et tous les frais autres engagés par l'artiste, l'artisan ou le groupe d'artistes et d'artisans pour la réalisation et la livraison de l'œuvre. La Municipalité s'engage à coordonner et réaliser l'installation de l'œuvre dans son édifice, sur la base des devis techniques qui lui seront fournis. De plus, la Municipalité prend également à sa charge les coûts reliés à cette installation permanente. Un 1^{er} versement (50%) sera fait à l'artiste ou l'artisan ou au groupe d'artistes et artisans retenu après acceptation du projet par le comité de sélection.

Candidats admissibles

- Artiste ou artisan groupe d'artistes ou d'artisans résidents des régions de Chaudière-Appalaches ou du Bas-Saint-Laurent;
- Seront privilégiés les jeunes artistes ou artisans, diplômé(e)s récent(e)s, artistes ou artisans en début de carrière avec moins de 7 ans de pratique.

Emplacement

Voir annexe 1.

Échéancier

7 avril 2025	Affichage de l'appel à projets et envoi d'invitations
16 mai 2025	Fermeture du concours – Date limite pour le dépôt d'un dossier de projet
23 mai 2025	Rencontre du comité de sélection – Choix du projet retenu
Juin/juillet/août 2025	Travail de l'artiste ou artisan ou du groupe d'artistes ou artisans retenu pour la réalisation du projet
15 septembre 2025	Livraison de l'œuvre et installation
Fin septembre 2025	Inauguration dans le cadre des <i>Journées de la culture 2025</i>

Présentation de dossier

Une visite du site est possible et vous est suggérée. Le dépôt d'un dossier doit comporter tous les documents suivants :

- Le formulaire d'inscription complété;
- Un texte de présentation de l'artiste ou artisan et de sa compréhension du mandat;
- La proposition d'œuvre, avec une esquisse ou maquette préliminaire;
- La fiche descriptive de l'œuvre proposée : dimensions, matériaux, etc.;
- Un CV et portfolio du candidat ou de la candidate;
- Une ébauche du devis technique d'installation;
- Une proposition d'activité de médiation culturelle (*une enveloppe budgétaire distincte est réservée à cette fin*), laissée à la discrétion du candidat ou de la candidate, et qui pourrait être réalisée le jour de l'inauguration de l'œuvre ou à un autre moment de l'automne 2025.

Choix de l'œuvre

Le choix de l'œuvre retenue sera effectué par un comité de sélection, composé de cinq personnes représentant : la Municipalité, le Comité culture et patrimoine, le Comité de la bibliothèque et deux artistes établis de la région. Les critères suivants serviront à évaluer les propositions reçues :

- Respect du thème
- Originalité de la proposition
- Intégration dans l'emplacement prévu
- Qualité du dossier déposé
- Capacité à rencontrer l'échéancier présenté

Dépôt et renseignements complémentaires

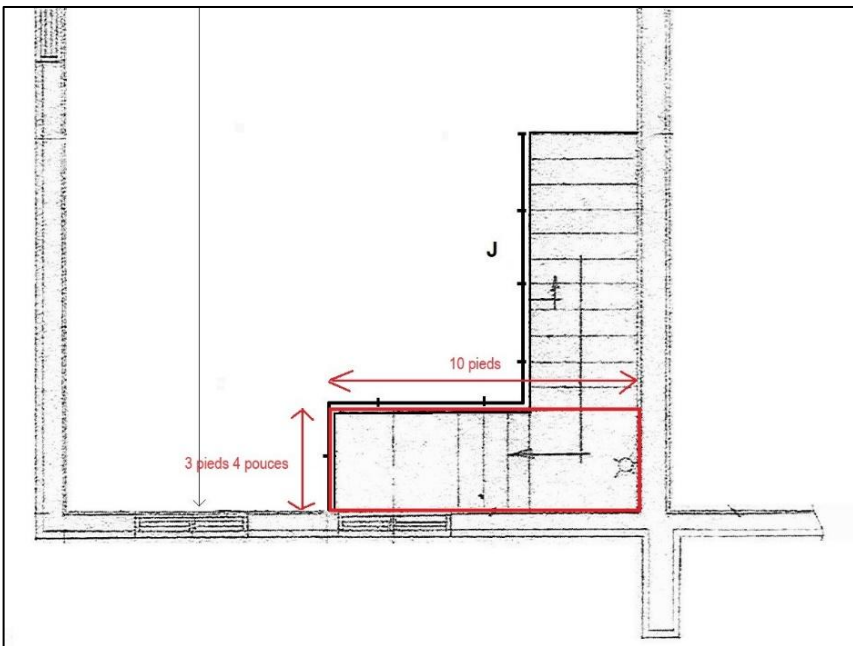
Toute proposition doit parvenir à la Municipalité, accompagnée du formulaire d'inscription disponible sur le site web de la municipalité, par courriel ou par la poste **avant** le vendredi **16 mai 2025**, à minuit, aux coordonnées suivantes :

Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies
1009, route de la Seigneurie
Saint-Roch-des-Aulnaies, G0R 4E0

@ : muniroch@saintrochdesaulnaies.ca

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter la Municipalité au : 418 354-2892

Comité de la culture et du patrimoine de Saint-Roch-des-Aulnaies



Annexe 1

La hauteur du plafond à partir du plancher est de 5,4 mètres, et à partir du premier palier de 4,5 mètres.

Poids maximal 8 kg;

Arrimage dans du contreplaqué d'environ 1,27 cm (1,5 pouces);

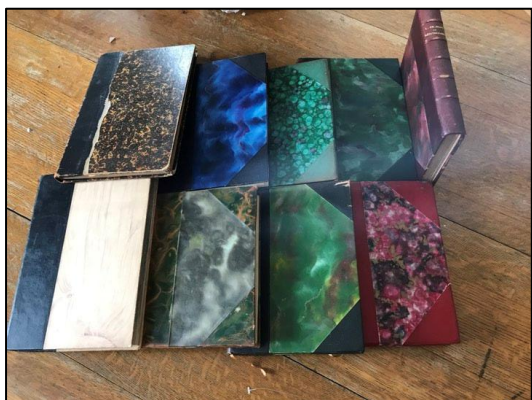
Possibilité d'utiliser des ancrages de type « papillons » pour ajouter de la solidité.

Annexe 2



Espace disponible

Annexe 3



Vingt-quatre livres d'environ 850 grammes chacun sont mis à votre disposition, mais nous pouvons aussi fournir d'autres types d'éditions et de formats, si désiré.